

Chronique scolaire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 13

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

portée. Dans l'enseignement, le dessin ne doit pas se substituer à la nature.

L'ingénieuse méthode de M. Marchand fera trouver intéressante et agréable l'étude initiale de la langue allemande. J. D.

IV

Dictionnaire géographique de la Suisse, publié sous les auspices de la *Société neuchâteloise de géographie*. — Commencée il y aura bientôt dix ans, la publication du Dictionnaire est achevée. L'ouvrage comprend six tomes. Il fait honneur à MM. *Charles Knapp*, professeur; *Maurice Borel*, cartographe, et *Attinger*, éditeur, qui ont entrepris de diriger cette œuvre importante et sont parvenus, au terme de leur tâche, sans se laisser rebuter par les difficultés.

Toutefois, la direction du Dictionnaire se voit obligée d'ajouter un Supplément, qui fera partie intégrante du tome sixième. Ce Supplément contiendra : les noms omis dans la nomenclature primitive et dont une revision attentive a démontré l'importance; un certain nombre d'articles dont il n'avait pas été possible de rassembler assez tôt, en cours de publication, les données nécessaires; quelques articles trop peu développés dans les premières livraisons du Dictionnaire et que les autorités intéressées nous ont demandé de reprendre sur le plan de ceux publiés dans le corps de l'ouvrage.

Chronique scolaire

Suisse romande. — La commission chargée d'étudier la question de la création d'un brevet intercantonal romand pour l'enseignement du français a tenu sa troisième séance au château de Neuchâtel, le 19 juin dernier. Après la lecture du protocole de la séance précédente, qui avait eu lieu à Lausanne et dans laquelle on avait fixé le programme des branches, sur lesquelles les candidats devront être examinés, la discussion a été engagée sur le projet d'institution du jury et d'organisation des examens. Dirigés par M. le conseiller d'Etat Rosier, les débats ont été très nourris. M. Bernard Bouvier, professeur à l'Université de Genève, présenta le règlement qu'il avait été chargé de rédiger. Après une longue discussion, les délégués des cantons ont voté des conclusions qui modifièrent sensiblement le plan soumis à leur appréciation. La prochaine réunion aura lieu au mois d'octobre, à Porrentruy. On y discutera l'opportunité d'établir un diplôme à un seul degré, comme le propose M. Bernard Bouvier, ou un

diplôme à deux degrés, supérieur et inférieur, comme le voudrait M. Marchand, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy. On peut espérer que les études préliminaires seront terminées avant la fin de l'année 1909 et que dans quelques mois, elles pourront être soumises à la ratification des gouvernements cantonaux intéressés.

Zoug. — La nouvelle école des filles aura trois institutrices de plus. Jusqu'ici, il y avait trois religieuses ; on leur adjoint des laïques, auxquelles la ville accorde des traitements de 1600 fr. à 2000 fr.

Schwyz. — Le *Theresianum*, pensionnat et école normale de filles, dirigé par les révérendes Sœurs théodosiennes d'Ingenbohl, termine son année scolaire le 19 et le 20 juillet. Les cours de cet Institut ont été suivis par 215 élèves. La Suisse a fourni à cet important établissement d'éducation 120 élèves, dont 16 appartiennent au canton de Fribourg. La prochaine rentrée est fixée au 27 septembre.

Valais. — Le rapport du Département de l'Instruction publique pour l'année 1908 nous apprend que l'Etat subventionne la publication d'une histoire du cardinal *Schinner*. — La nouvelle institution des médecins scolaires a fonctionné la première fois en 1907-1908. Ce sont les médecins de district qui ont été investis d'office de cette mission. Les judicieuses observations et directions données par les hommes de l'art ont déjà amené certaines communes à réaliser ou à décider d'utiles transformations dans l'ameublement et les salles d'école. — Le Rapport enregistre aussi la démission de M. *Mura*, le dévoué directeur de l'Ecole normale. Pendant dix ans, M. Mura s'est distingué à la tête de l'établissement par ses vastes connaissances pédagogiques, son tact parfait et une sollicitude toute paternelle. M. *Höh*, sous-directeur, a été appelé à le remplacer.

Genève. — Un Congrès international de psychologie aura lieu à Genève, du 3 au 7 août prochain. Le Comité d'organisation est présidé par M. Th. Flournoy.

Fribourg. — Nous avons déjà reçu les catalogues-programmes de l'*Institut du Sacré-Cœur*, à Estavayer-le-Lac et de l'*Institut Sainte-Croix*, à Bulle.

Le *Sacré-Cœur* d'Estavayer, dirigé par les révérendes Sœurs théodosiennes, n'a pas cessé de prospérer. A la fin de la première année scolaire, en 1906, le catalogue mentionnait 103 élèves. En 1907, le chiffre des inscriptions montait à 154 ;

l'année passée, à 154. Durant la présente année scolaire, les cours ont été suivis par 199 jeunes filles de la Suisse et de l'étranger. La clôture des classes a lieu, le 21 juillet. La rentrée des élèves est fixée au 4 octobre.

L'établissement de *Sainte-Croix*, à Bulle, appartient aux révérendes Sœurs de Menzingen. Cent quarante-cinq jeunes filles sont inscrites au catalogue de l'année scolaire 1908-1909. Dans ce nombre, nous avons relevé les noms de 36 Fribourgeoises. Les examens des classes ont eu lieu, le jeudi 15 juillet.

AVIS

Brevet de capacité à l'enseignement primaire.

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants instituteurs et les aspirantes institutrices de langue française auront lieu dans l'ordre suivant :

Le lundi 26, examen des branches d'enseignement professionnel, pour les aspirantes seulement, à l'école du *Gambach*.

Le même jour, examen des branches spéciales aux aspirants, à *Hauterive*.

Les 27, 28, 29 et 30 juillet, examen des branches communes à tous les candidats, au *Lycée*.

Mercredi 28 juillet, examen pour les maîtresses d'ouvrages.

Les examens commenceront, chaque jour, à 8 h. précises du matin.

Fribourg, le 30 juin 1909.

Le Conseiller d'Etat, directeur :
GEORGES PYTHON.

Parts de l'Etat aux traitements des instituteurs et institutrices.

La Direction de l'Instruction publique informe les autorités communales que les parts de l'Etat aux traitements des instituteurs, institutrices, maîtresses d'ouvrages, pour le 1^{er} semestre 1909, sont déposées chez les receveurs de district, où elles peuvent être encaissées.

Fribourg, le 24 juin 1909.

Le Conseiller d'Etat, directeur :
GEORGES PYTHON.

